

Les créations d'entreprises en hausse sur les neuf premiers mois

Le nombre d'entreprises créées sur les neuf premiers mois de l'année 2016 a atteint 12.168, en hausse de 4% par rapport à la même période de 2015, tandis que 5.602 autres ont été radiées pour cessation d'activité, a appris l'APS auprès de responsables du Centre national du registre du commerce (Cnrc).



Ces chiffres ne concernent pas les opérateurs économiques inscrits au Cnrc en tant que personnes physiques mais uniquement les opérateurs constitués en tant qu'entreprises.

Par catégorie d'activité des entreprises créées, ce sont les services qui viennent toujours en tête (3.766 entreprises), suivis de la production de biens (3.730), de l'import (2.028), de la distribution de détail (1.386), de la distribution de gros (1.350) et de l'export (209).

Quant aux entreprises radiées (5.602), leur nombre a par contre baissé de 8% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Les radiations ont essentiellement touché les secteurs des services (1.923

entreprises), de l'import (1.678), de la production de biens (1.628) et de la distribution de détail (639).

Avec ces opérations de créations et de radiations, le nombre global des entreprises inscrites au Cnrc a été de 170.933 à fin septembre 2016 dont 32% exercent dans les services, 29,5% dans la production de biens et 20% dans le secteur de l'importation pour la revenue en l'état.

Par zone d'implantation, la wilaya d'Alger conserve sa prépondérance en matière d'installation d'entreprises avec 56.062 entités, suivie de la wilaya d'Oran (13.653 entités), de Sétif (8.508 entités) et de Tizi Ouzou (5.573 entités).

Mais concernant les opérateurs économiques nouvellement inscrits en tant que personnes physiques

durant les neuf premiers mois, leur nombre a été de 109.752, soit un recul de près de 4% par rapport à 2015.

Ils se sont inscrits au registre du commerce dans les secteurs essentiellement de distribution de détail (63.666 personnes physiques), des services (35.764) et de la production de biens (10.732).

Plus de 12.000 opérateurs étrangers exercent en Algérie

Concernant les opérateurs étrangers exerçant en Algérie et inscrits au registre du commerce, leur nombre a atteint 12.512 jusqu'à fin septembre 2016 dont 10.160 entreprises (contre 9.715 en septembre 2015), le reste (2.352) se sont inscrits en tant que personnes physiques.

Près d'une centaine de nationalités sont présentes en Algérie originaires notamment de France avec 2.006 entreprises (19,7% de la totalité), de Syrie avec 1.196 entreprises (11,7%), de Turquie avec 881 entreprises (8,6%), de Chine avec 862 entreprises (8,4%) et de Tunisie avec 698 entreprises (6,8%).

Ces entreprises exercent dans les services (4.371), dans la production de biens (4.241), dans l'import (2.312), dans la distribution de gros (1.008) et dans la distribution de détail (973).

Les entreprises étrangères sont implantées surtout à Alger (6.147 entreprises), à Oran (801), à Blida (428), à Annaba (332) à Constantine (294), à Sétif (237) et à Boumerdes (206).

Quant aux 2.352 opérateurs étrangers inscrits en tant que personnes physiques, ils exercent notamment dans la distribution de détail (1.857 commerçants), les services (272) et dans la production de biens (194). En somme, le nombre total des opérateurs économiques inscrits au registre du commerce s'est élevé à 1879.519 opérateurs à fin septembre 2016, soit une évolution de 2,6% par rapport à la fin de l'année 2015.

La société Sorfert préserve sa place de deuxième pourvoyeur de devises en Algérie

La société d'ammoniac et d'urée, basée dans la zone industrielle pétrochimique d'Arzew à l'est d'Oran, préserve toujours sa place de deuxième pourvoyeur de devises en Algérie, après le groupe Sonatrach, a affirmé dimanche son Président directeur général.

«Nous gardons toujours notre place comme 2ème pourvoyeur de devises étrangères en Algérie après le groupe Sonatrach, avec une recette de 480 millions de dollars prévue pour l'année en cours», a souligné Mohammed Asif lors d'une rencontre avec la presse.

La recette de cette année connaît une baisse par rapport à 2015, Sorfert a réalisé un chiffre dépassant 500 millions de dollars, malgré la hausse du volume de ses exportations en ammoniac et urée en 2016, selon le même responsable, qui a expliqué que cette régression est due à la baisse des prix de ces produits sur le marché mondial, affectés par l'instabilité que connaît les marchés pétroliers et gaziers.

«Pour faire face à cette baisse des prix des deux matières que nous produisons, estimée à environ 50%, nous avons augmenté le volume de nos exportations afin de compenser la valeur perdue et permettre à notre complexe de passer à l'exploitation de plus de 90% de ses capacités», a fait savoir le premier responsable de cette société lancée dans la production en 2013 dans le cadre du partenariat algéro-égyptien (SonatrachUOascom).

«Pour l'année 2017, nous allons passer à l'exploitation de l'entière capacité du complexe (100%), de deux (02) unités d'ammoniac avec une capacité de 2.200 tonnes métriques par jour et une unité d'urée en granulés de 3.540 tonnes métriques par jour», a ajouté M. Asif.

Diverses opérations, permettant d'accroître le niveau de la production en termes de quantité et de qualité, sont programmées dans le cadre des prévisions d'investissement pour les années prochaines, telles que la modernisation des moyens de chargement vers le port d'Arzew, la certification internationale du dispositif de prévention Hygiène, sécurité, santé et environnement (HSE) et la création de l'emploi, selon l'exposé présenté, à l'occasion, par les cadres de cette société créée le 30 juin 2007.

Sorfert vise également la contribution du développement du secteur de l'agriculture, à travers l'approvisionnement du marché local en urée utilisée comme fertilisant.

Actuellement, elle assure la fourniture de cette matière première à hauteur de 30% à l'échelle nationale.

L'urée peut également contribuer au lancement d'une importante industrie de transformation, selon les explications des cadres de cette entreprise, notant que l'urée est utilisée pour la fabrication des cosmétiques et divers d'autres produits.

Le complexe de Sorfert, lancé sur la base d'un investissement de plus de 1,6 milliard d'euros, occupe une superficie de plus de 37 hectares et dispose de 668 employés nationaux et 74 expatriés.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 27 novembre 2016, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 109,23 DA à l'achat et à 115,90 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 115,80 DA à l'achat et de 122,88 DA à la vente.

Durant la semaine allant du 20 au 26 novembre en cours, la valeur du DOLLAR était fixée 109,79 DA à l'achat et à 116,50 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 116,34 DA à l'achat et de 123,47 DA à la vente.

Il y a un mois (cotation hebdomadaire à partir du 23 octobre 2016), la valeur du DOLLAR était fixée à 109,04 DA à l'achat et à 115,70 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 118,69 DA à l'achat et de 125,99 DA à la vente.

Il y a un an (cotation hebdomadaire à partir du 22 novembre 2015), la valeur du DOLLAR était fixée à 106,56 DA à l'achat et à 113,07 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO est de 113,47 DA à l'achat et de 120,44 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 27 novembre 2016 :

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	109,23	115,90
1 EUR	115,80	122,88
1 CAD	81,08	86,06
1 GBP	135,83	144,18
100 JPY	96,86	02,85
1 SAR	19,11	30,91
1 KWD	357,44	380,01
1 AED	29,73	31,56
100 CHF	10.772,62	11.432,62
100 SEK	1.183,93	1.256,63
100 DKK	1.556,49	1.651,76
100 NOK	1.275,67	1.354,35

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	110,34	115,90
1 EUR	116,97	122,88
1 CAD	81,91	86,06
1 GBP	137,21	144,18
100 JPY	97,85	02,85
100 CHF	10.881,98	11.432,62
100 SEK	1.193,95	1.256,63

Le rythme d'inflation annuel à 5,8% à fin octobre

Le rythme d'inflation en glissement annuel s'est établi à 5,8% à fin octobre 2016, a appris dimanche l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le rythme d'inflation en glissement annuel à fin octobre 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de novembre 2015 à octobre 2016 par rapport à celle allant de novembre 2014 à octobre 2015.

Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la croissance des prix en octobre 2016 par rapport à octobre 2015, elle a enregistré une hausse de 5,2%.

S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en octobre 2016 par rapport à septembre 2016, elle a été de -0,7% alors qu'elle avait connu une hausse de 0,4% en août et en septembre 2016.

Ceci résulte d'un recul des prix des biens alimentaires (-1,8%) dont notamment les prix des produits agricoles frais (-3,9%) au moment où les produits alimentaires in-

dustriels (agro-alimentaires) ont enregistré une hausse mensuelle de 0,21% qui s'explique notamment par le relèvement des prix du café et de certains produits céréaliers.

Les sept autres ensembles de biens ont par ailleurs enregistré des hausses mensuelles des prix allant de 0,02% pour l'Education, culture et loisirs à 1,18% pour les biens divers.

Quant aux prix des biens manufacturés, ils ont affiché une croissance de 0,5% entre septembre et octobre 2016, tandis que ceux des services sont restés stables.

Dans une comparaison des prix annuelle, il est constaté une hausse générale des prix de 5,2% en octobre 2016 par rapport au même mois de 2015 sauf pour la catégorie Education-Culture et loisirs (-6,1%).

La plus forte hausse enregistrée en variation annuelle a été particulièrement constatée pour la catégorie Habillement-chaussures (-14,45%), suivie des Transports et communication (-12,9%), des produits divers

(+10,43%), de la Santé-hygiène corporelle (-6,8%), du logement-charges (-5,8%), des meubles et articles d'ameublement (-5,4%) et de l'alimentation et boissons non alcoolisées (-0,8%).

Pour cette dernière catégorie, il est enregistré une hausse annuelle des prix des produits agroalimentaires de 3,9% en octobre 2016 par rapport à un an plus tôt, et une baisse annuelle de -2,25% des produits agricoles frais.

Les baisses ont concerné la pomme de terre (-26,2%), les légumes frais (-19,7%) et les viandes et abats de mouton (-1,2%).

Par contre, le reste des produits alimentaires a vu les prix augmenter entre les deux périodes de comparaison notamment pour les oeufs (-3,9%), les fruits frais (-2,5%), les viandes et poisson en conserve (-10,13%), les poissons frais (-8,7%) et les boissons non alcoolisées (-8,5%).

A rappeler que la loi de finances de 2016 a tablé sur une inflation de 4% contre 4,8% en 2015.